



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 21 mai 2021

GARANTIR UN ACCES DE QUALITE AU RESEAU TELEPHONIQUE HISTORIQUE AVANT LA GENERALISATION DE LA FIBRE OPTIQUE



La France est **le pays européen qui déploie le plus rapidement la fibre optique** jusqu'à l'abonné : 5,8 millions de locaux ont été rendus raccordables en 2020, un chiffre en augmentation de 19% par rapport à 2019. Le Gouvernement a fait du déploiement de ce réseau un objectif prioritaire au service de la **cohésion des territoires** et du **dynamisme économique local**. Toutefois, les déploiements de fibre optique ne doivent pas éclipser l'importance du réseau cuivre, qui reste **une infrastructure essentielle pour la téléphonie et l'internet dans de nombreux territoires**, et sur lequel des inquiétudes ont pu émerger.

Le Gouvernement attache une importance particulière à ce que les usagers de ce réseau ne souffrent pas de la transition vers la fibre : la qualité du réseau cuivre **est une condition du bon déroulement de cette transition**. Fort de cette conviction, le Gouvernement a demandé à Orange de prendre des mesures supplémentaires pour **améliorer la qualité globale du réseau et soulager les zones en souffrance**. L'ensemble de ces mesures constitue le plan d'action dévoilé aujourd'hui par Orange.

Sur le plan des ressources financières, Orange témoigne de son engagement pour la qualité de service du réseau cuivre par un investissement de **500 millions d'euros, malgré un nombre de lignes actives en forte décroissance** : cela représente un budget par ligne active en augmentation de 22% depuis 2018. En effet, 3,3 millions de Français ont souscrit l'année dernière à un abonnement à la fibre, quand 2,5 millions d'entre eux ont résilié leur abonnement cuivre (DSL¹). **10 millions d'euros supplémentaires seront en outre alloués à 17 territoires prioritaires.**

¹ Digital subscriber line

Sur le plan des ressources humaines, Orange renforce son recrutement avec **123 nouveaux postes** priorités dans les départements en tension et **une augmentation de 30% des effectifs nationaux d'intervention en cas de crise**.

En cas de dysfonctionnement, Orange s'engage à **fournir une solution de secours en 24h maximum à partir du signalement de l'incident**, sous réserve d'une couverture mobile. A défaut d'une couverture mobile, pour les cas d'interruption de service collective sur une portion de réseau, une solution de téléphonie satellitaire sera mise à disposition en mairie.

La mise en œuvre de ce plan permettra par ailleurs de **conforter les conditions d'un dialogue constructif, sous l'égide de l'Etat, entre les élus**, qui portent la voix des usagers dépendant du réseau historique, **et Orange**, garant de l'expertise technique et acteur du maintien du réseau. Deux nouvelles instances seront créées à cet effet :

- Des **comités de concertation locaux à l'échelle départementale**, qui rassembleront les représentants des élus et les opérateurs, sous la présidence des préfets, afin de traiter des sujets de connectivité fixe et mobile. **Une partie de ces comités sera dédiée à la mise en œuvre du plan d'action** sur la qualité du réseau cuivre, en permettant l'échange et la remontée mutuelle d'informations entre Orange et les élus.
- Un **comité de concertation national sur le plan d'action d'Orange** qui rassemblera, en plus de l'opérateur, des représentants de la commission supérieure du numérique et des postes (CSNP), des représentants des associations de collectivités territoriales et les services de l'Etat.

Orange identifiera en outre **un correspondant dédié aux relations avec les élus locaux**, afin d'assurer une communication efficace et continue.

Le Gouvernement portera une attention soutenue à **l'efficacité de ce plan d'action sur la qualité du réseau cuivre**, qui demeure un lien essentiel pour bon nombre de nos concitoyens. Il travaille par ailleurs aux voies et moyens de **fluidifier la transition entre le réseau cuivre et le réseau fibré**, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre d'un **service universel du très haut débit**.

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales : *« Résoudre la fracture numérique, cela veut dire permettre à chaque Français de disposer d'une bonne connexion à Internet, où qu'il soit. Cette connexion passe par le déploiement de la fibre, mais aussi, en attendant à ce qu'elle soit installée partout sur le territoire, par l'amélioration du réseau cuivre existant. C'est pour cela que nous nous engageons aujourd'hui avec Orange et les collectivités locales. »*

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques : *« Le maintien de la qualité du réseau cuivre n'est pas seulement un défi technique de grande ampleur, c'est avant tout une responsabilité humaine de ne pas abandonner les Français qui dépendent du réseau historique. Nous nous appuyons sur la collaboration entre les préfets et les collectivités locales, qui connaissent leurs territoires et leurs habitants, et Orange qui maîtrise le savoir technique indispensable à l'entretien du réseau ».*

Joël Giraud, secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité : *« Je salue l'engagement de l'opérateur historique face à la détresse de certaines zones très rurales et enclavées où le réseau cuivre demeure encore la seule solution pour la téléphonie et l'Internet. L'obsolescence progressive de ce réseau était incompatible avec notre volonté de réduction de la fracture numérique. L'efficace collaboration entre le Gouvernement et Orange nous permet aujourd'hui d'apporter une réponse très attendue dans ces territoires ruraux, en attendant la généralisation de la fibre optique. »*

Célia de Lavergne, députée La République en Marche de la Drôme et chargée de la mission « flash » de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale sur le réseau cuivre : *« La situation est devenue intenable dans nos campagnes, mettant en danger la vie des personnes et le lien social si fondamental dans le contexte tendu que nous connaissons. Seule une action choc d'Orange, conçue et travaillée dans la durée, avec les élus, en transparence, permettra*

d'apporter des solutions à nos problèmes de téléphonie fixe et plus largement d'accès aux télécommunications. Avec les élus signataires du courrier que j'ai initié, nous remercions le Premier ministre de son intérêt pour la ruralité, ainsi que le ministre O en charge des télécommunications; nous comptons sur eux pour faire bouger les lignes et mobiliser tous les leviers utiles pour améliorer la situation, tant par le dialogue que par les outils juridiques. »

Stéphane Richard, président-directeur général d'Orange : « *L'arrivée de la fibre sur tout le territoire est en marche. Alors que l'accès de nos concitoyens aux services de communications électroniques est plus que jamais essentiel, dans cette période de transition vers le Très Haut Débit, le maintien de deux réseaux filaires avec une qualité de service adéquat est un défi que nous devons relever collectivement. Je renouvelle ici l'engagement d'Orange pour garantir l'accès de tous à une offre de service de qualité partout sur le territoire, quelle que soit la technologie mobilisée, et généraliser la garantie de service en cas de dysfonctionnement sur le réseau cuivre par la mise à disposition de solutions temporaires alternatives sous 24h. Parce que ce défi est l'affaire de tous, nous nous inscrivons dans les travaux décidés par le Premier ministre, et participerons activement aux comités de concertation qu'il a décidé d'instaurer dans tous les départements qui en exprimeront le besoin, sous l'égide des préfets »*

Contacts presse :

Cabinet de Jacqueline Gourault : communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Cabinet de Cédric O : presse@numerique.gouv.fr

Cabinet de Joël Giraud : communication.joelgiraud@cohesion-territoires.gouv.fr